

**PROGRAMME DE FORMATION 2016  
DES CE RELEVANT DU TA DE PAU  
[Version n°2 du 21 mars 2016]**

**1. Pris en charge financièrement par la DREAL et ouvert à tous les CE relevant du TA de Pau**

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>SUJET</b>
<b>Jeudi 24 mars</b>	<b>Salle « Alexis Peyret » à Serres-Castet (64)</b>	<b>Déroulement de l'enquête publique, organisation du travail en commission, l'informatisation de l'enquête publique, l'enquête unique, la rédaction des rapports et des conclusions ; la motivation de l'avis ;</b>
<b>jeudi 26 mai</b>	<b>CCI de Tarbes</b>	<b>Les plans de protection des risques naturels et technologiques le matin, le traitement des déchets et l'assainissement l'après-midi</b>
<b>Début octobre</b>	<b>Lieu à préciser</b>	<b>Urbanisme : les PLUi et les SCoT avec un aperçu sur les déclarations de projet et les permis d'aménager</b>

**2. Séances prise en charge par la compagnie et donc réservées à ses adhérents :**

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>SUJET</b>
<b>Date à fixer en octobre ou novembre</b>	<b>Environ de Pau</b>	<b>visite d'un site ICPE le matin et théorie sur l'autorisation unique l'après -midi (ICPE et loi sur l'eau) ;</b>
<b>Mardi 6 décembre</b>	<b>CCI de Tarbes</b>	<b>Retour d'expérience 2016 par ateliers thématiques s'appuyant sur le témoignage de commissaires enquêteurs ;</b>
<b>Deuxième semestre</b>	<b>Séances décentralisées par département</b>	<b>Etude des rapports</b>
		<b>Informatique (à confirmer)</b>